



Note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis et jointe au budget primitif de l'exercice 2020

Conformément à l'article 107 de la loi NOTRe, dans les communes et leurs établissements publics, les départements, les régions et les métropoles, une présentation brève et synthétique à destination des citoyens et retraçant les informations financières essentielles devra être annexée au budget primitif et au compte administratif (article L.2313-1 du CGCT). La forme et le contenu de cette note de présentation brève et synthétique restent à l'appréciation des collectivités locales.

Le Débat des Orientations Budgétaires a été délibéré à la séance du Conseil communautaire du 19 décembre 2019 et les budgets primitifs au Conseil Communautaire du 20 février 2020.

1- DONNEES SYNTHETIQUES SUR LA SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS

A- Informations statistiques, fiscales et financières à partir de la fiche individuelle DGF 2019 :

- Code SIREN :	244400552
- Régime fiscal :	Fiscalité professionnelle unique
- Nombre de communes membres :	20
- Population totale INSEE au 01.01.2019 :	67 991
- Potentiel fiscal :	27 894 243 €
- Potentiel fiscal par hab :	405 €
- Coefficient d'intégration fiscale (CIF) :	0,38
- CIF moyen de la catégorie :	0,35
- Dotation d'intercommunalité totale 2019 :	665 985 €
- Dotation d'intercommunalité par habitant 2019 :	9,79 € /hab

B- Ratios financiers 2020 de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis

(En €/hab. pour les ratios 1 à 6 puis en pourcentage- budgets principaux)

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) CC à FPU 50 0000 - 100 000 hab/ Comptes de gestion 2017
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	425,15	336
2	Produit des impositions directes/population	334,15	305
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	432,49	399
4	Dépenses d'équipement brut/population	312,92	73
5	Encours de dette/population	1,66	231
6	DGF/population	49,99	77
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	24,27	40,2
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	98,69	89,6
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	72,35	18,4
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,38	57,9

REÇU EN PREFECTURE

Le 13/07/2020

Application agréée E-legalite.com

71_AN-044-244400552-20200220-031F2020022

2- PRESENTATION GENERALE DES BUDGETS PRIMITIFS 2020

A- Budget principal 2020

Le budget principal permet le fonctionnement de l'administration territoriale, les relations financières avec les communes ainsi que le financement de nombreux d'investissements (piscines, les milieux aquatiques ...).

Budget principal (nbre : 1)

Crédits ouverts (BP)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	50 533 392 €	60 955 129 €
Investissement	26 861 938 €	28 004 117 €
TOTAL	77 395 330 €	88 959 246 €

B- Présentation consolidée des budgets annexes 2020

Les budgets annexes concernent les parcs d'activités économiques, les déchets, l'assainissement collectif et non collectif, l'aéroport et les transports scolaires.

Budgets annexe (nbre : 6)

Crédits ouverts (BP)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	20 011 579 €	25 922 218 €
Investissement	14 928 386 €	14 949 468 €
TOTAL	34 939 965 €	40 871 686 €

3- LES RECETTES FISCALES 2020

Les recettes fiscales sont versées par les entreprises et les habitants :

Cotisation Foncière des Entreprises	7,698 millions d'€
Taxe d'habitation et le produit de foncier non bâti transféré et produit additionnel	4,882 millions d'€
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	5,001 millions d'€
Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources	2,929 millions d'€
Taxe sur les Surfaces Commerciales	0,923 million d'€
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux	0,672 million d'€

Les taux votés par la Communauté de communes sont :

Taxe	Taux de la COMPA 2020	Moyenne nationale
Cotisation foncière des entreprises	26,21%	26,43%
Taxe d'habitation	7,88%	8,83%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	2,16%	7,67%

4- LES EMPRUNTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La dette actuelle est composée de 49 contrats pour un capital restant dû de 7,265 millions d'€. Les emprunts financent pour :

- 95,09 % des projets d'assainissement collectif (initiés antérieurement au transfert de la compétence en 2015)
- 4,91 % le budget principal (équipements aquatiques)

5- LES EFFECTIFS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Au 1^{er} janvier 2020, la collectivité a 126,10 emplois équivalents temps plein sur des emplois permanents.

6- PANORAMA DES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2020

Les principales dépenses prévisionnelles d'investissements 2020 sont les suivantes (les restes à réaliser du précédent exercice 2019 sont inclus) :

RENOVATION DES EQUIPEMENTS AQUATIQUES	7,800 M€
FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES	2,104 M€
MILIEUX AQUATIQUES	2,848 M€
ASSAINISSEMENT COLLECTIF (Stations de traitement, réhabilitation et extensions des réseaux de collecte)	1,649 M€
ZONES D'ACTIVITES	2,098 M€
BATIMENT ESPACE ENTREPRENDRE	555 K€
BATIMENT ADMINISTRATIF URSULINES	739 K€
POLE D'ECHANGES MULTIMODAL	735 K€

A noter la fin des deux projets importants de construction du Cinéma et de réhabilitation des déchèteries.

REÇU EN PREFECTURE

Le 13/07/2020

Application agréée E-legalite.com

71_AN-044-244400552-20200220-031F2020022